



CLUB FRANÇAIS DU BULLDOG CONTINENTAL

CODE D'ÉTHIQUE 2023 (2 PAGES)

À viser et dater pour validation et retourner à : anne.muller.cfbc@gmail.com

L'engagement de l'éleveur prend effet à la date de la signature du Code d'Éthique.

Cet engagement se renouvelle annuellement, par signature pour acceptation (ce dernier étant amené à évoluer régulièrement) et envoi au Club au plus tard le 31 janvier de chaque année.

Les éleveurs qui signeront ce Code d'Éthique, ainsi que toute personne habitant sous son toit, s'engagent à en respecter l'intégralité.

Pour y adhérer, l'éleveur doit respecter les règles énumérées en page 2 et satisfaire les points généraux suivants :

- Être détenteur d'un affixe.
- Être adhérent du C.F.B.C et être à jour de ses cotisations.
- Être sur la liste des éleveurs du C.F.B.C depuis au moins 2 années consécutives.
- Avoir élevé au minimum 2 portées de Bulldog Continental enregistrées au Club.
- Respecter les règlements généraux de la cynophilie française et de l'élevage.
- Mettre le logo et le lien du C.F.B.C sur son (ses) site(s) internet.
- Avoir une attitude correcte et courtoise y compris sur les réseaux sociaux et éviter les sujets qui prêtent à conflits (religion, politique, conflits entre éleveurs, jugements des expositions...).
- Respecter les organisateurs et les jugements lors de toutes les manifestations canines.
- Promouvoir le Club et adopter une attitude convenable et conforme à l'éthique du Club ainsi que vis-à-vis des autres clubs de race.

Les signataires de ce Code d'Éthique s'engagent à avoir un état d'esprit constructif, dans l'intérêt de la race, de son avenir et de leur Club de Race le C.F.B.C.

Ils devront respecter toutes les règles listées en page 2 de ce document et pouvoir en fournir les justificatifs demandés.

Le Club Français du Bulldog Continental s'engage à publier sur son site, en tête de liste, les éleveurs signataires du Code d'Éthique, ainsi que leurs portées.

En cas de manquement aux engagements de la part d'un éleveur signataire de ce Code, le Comité du Club Français du Bulldog Continental se prononcera, sans appel, sur l'opportunité de son retrait de la liste, provisoirement, avec une période probatoire ou définitivement.

Le Club ne pourra être tenu juridiquement responsable à quelque niveau que ce soit des agissements des signataires du Code d'Éthique dans le cadre de leur activité.

Ce Code d'éthique pourra évoluer pour le bien-être de la race.

Toute demande d'adhésion à ce Code d'Éthique sera soumise à l'accord préalable du comité du CFBC.

« Bon pour acceptation des 2 pages »

Nom : Prénom:..... Affixe :

À..... le

Signature



CLUB FRANÇAIS DU BULLDOG CONTINENTAL

RÈGLES DU CODE D'ÉTHIQUE 2023



GÉNÉRALITÉS

Les signataires de ce Code d'Éthique s'engagent à avoir un état d'esprit constructif, dans l'intérêt de la race, de son avenir et de leur Club de Race le CFBC. Ils devront en respecter toutes les règles ci-dessous:

Ne pas être inscrit à une association dissidente en France non reconnue par la SCC, ne pas utiliser des étalons qui y seraient inscrits

Faire apparaître de manière évidente le logo et le lien vers le CFBC, sa chaîne Youtube et ses supports de communication sur son site internet

Offrir gratuitement à tous les acquéreurs de ses chiots l'adhésion au Club pour la 1ère année au tarif préférentiel

Gérer et faire un suivi au niveau des acquéreurs de ses chiots (sans envoyer vers le CFBC ou son délégué de région) pour répondre à leurs interrogations, les informer de la vie du club, de ses supports de communication et du conti en général

EXPOSITIONS

Respecter les organisateurs et les jugements lors de toutes les manifestations canines.

Présence physique de l'éleveur avec au moins un de ses chiens et une participation par an à la NE, au CHF ou à une RE

Proposer son aide lors des manifestations du club (NE, RE) et s'investir dans la vie du club

Informers les acquéreurs de ses chiots sur les expositions et à la vie du club: NE, RE, confirmation, TAN. Les inciter à les faire confirmer, à leur faire passer le TAN et à participer aux expositions

SANTÉ

Effectuer et publier sur son site internet les tests de santé demandés par le club sur les reproducteurs de l'élevage. Ne pas publier de résultats de tests non validés par la SCC et non demandés par le CFBC

REPRODUCTION

Tous les reproducteurs de l'élevage sont de cotation 2 minimum

Pas de portée avec une lice avant l'âge 15 mois et après 8 ans

Pas de saillie extérieure avec une lice de moins de 15 mois ou de plus de 8 ans

Pas de saillie extérieure avec une lice non LOF ou sans pedigree

Cotation 4 minimum pour toutes les portées avec les reproducteurs de l'élevage (lices et étalons)

Accord du Comité à demander AVANT la saillie pour les étalons étrangers non inscrits sur Lof Sélect (donc sans cotation)

Pas plus de 3 portées par lice sur une période de 2 ans

Suivre la chronologie et envoyer dans les délais les formulaires 1, 2 et 3 avec indication de TOUS les renseignements demandés de manière honnête sans rien occulter

Le club doit être le 1er informé des saillies et des naissances avant toute publication sur le site de l'éleveur ou sur un site de vente de chiots.

Tenir informé le Club de la néo natalité au sevrage et impérativement de tous les problèmes de santé

Faire inscrire sur la liste du Club toutes ses portées - Tenir le Club informé des chiots restants disponibles, notre liste devant rester cohérente avec les annonces sur les sites de vente de chiots

Ne pas avoir vendu de chiot à des négociants, revendeurs et animaleries.

Inscrire tous les chiots de sa reproduction au LOF sans exception afin qu'ils disposent tous d'un certificat de naissance.

Aucune portée ne sera mise en ligne s'il manque un formulaire ou si cette dernière ne respecte pas le Code (En cas de manquement, aucune relance ne sera faite à l'éleveur)

Si un des points n'est pas respecté lors d'une portée, la portée suivante en sera pénalisée